

possible, d'adoucir le programme fédéral de restrictions au crédit dans l'espoir de ranimer l'industrie canadienne de la construction, qui fonctionne actuellement au ralenti.

"Il importe nettement de relâcher aussitôt que possible les restrictions au crédit," a dit M. Fleming, avocat de Toronto âgé de 52 ans, sur qui retombe la responsabilité de mettre en œuvre une politique financière qui permette de donner suite aux promesses électorales du premier ministre Diefenbaker.

Le ministre des Finances a rappelé, ajouté-on dans ce même article, que le premier ministre a promis, au cours de la campagne électorale, d'abaisser les impôts, d'accroître la pension de vieillesse et d'assurer une juste répartition, entre les provinces et les municipalités, des recettes obtenues de domaines fiscaux fédéraux-provinciaux. On donne ensuite une citation textuelle:

"Ces promesses seront remplies", a déclaré M. Fleming. Il a fait observer que, dans chaque cas, l'intervention du ministère des Finances est nécessaire.

Nous attendons la présentation de ce budget et comptons sur un débat en règle sur l'exposé que soumettra alors le ministre des Finances. J'ai constaté, à l'occasion, en lisant les journaux, que le gouvernement se propose d'apporter d'importants changements à la politique fiscale canadienne sans donner aux représentants élus de la population l'occasion,—que fournit la présentation d'un budget, sous notre régime parlementaire,—d'engager un débat général. Je me refuse à croire qu'un gouvernement dont les principaux membres ont fait si grand état de leur attachement aux droits du Parlement puisse se proposer sérieusement de modifier le régime fiscal de notre pays et d'accroître sensiblement les dépenses sans fournir au Parlement pleine occasion d'étudier l'ensemble de la situation financière, en conformité des coutumes parlementaires, et de débattre pleinement l'opportunité des changements qu'on propose d'apporter à notre économie.

Parmi les propositions budgétaires qu'on doit nous soumettre, nous attendrons avec un intérêt particulier celle qui aura pour objet de donner suite aux promesses que le premier ministre a faites partout au pays, de faire en sorte d'accroître sensiblement les recettes des provinces. C'est une question que nous avons étudiée très soigneusement au cours des années. Il ne nous a pas encore été possible d'en venir à la meilleure conclusion possible mais nous n'avons épargné aucun effort. C'est pourquoi nous avons été un peu surpris d'apprendre que la conférence fédérale-provinciale que le premier ministre avait promis de convoquer immédiatement après les élections a maintenant été retardée de près de cinq mois.

[Le très hon. M. St-Laurent.]

Nous sommes peut-être en droit de nous attendre également, afin que le Parlement soit parfaitement tenu au courant, conformément à une politique si souvent proclamée, à être informés d'avance des propositions que le gouvernement compte faire lors de la conférence fédérale-provinciale. Quant à nous, nous sommes fiers qu'un gouvernement libéral ait inauguré les paiements de péréquation prélevés sur les impôts acquittés par toute la population du Canada, afin de mettre tous les gouvernements provinciaux dans une situation moins inégale pour s'acquitter de leurs obligations constitutionnelles. Nous avons l'impression que tout abandon du principe de la péréquation suscitera de l'inquiétude dans toutes les régions du Canada.

Qu'on me permette un instant de revenir à la question du commerce, à propos de laquelle le premier ministre a fait une proposition d'une très grande portée. Je songe naturellement à la politique qu'il a annoncée à son retour du congrès des premiers ministres du Commonwealth, à Londres, et selon laquelle le gouvernement cherchera à orienter 15 p. 100 de nos achats des États-Unis vers les pays du Commonwealth. Je me plais à croire que le premier ministre n'annoncerait pas une telle politique sans avoir mis au point la façon de la mettre en pratique. J'admets que certaines allusions à une augmentation des ventes de produits britanniques au Canada figuraient dans le communiqué conjoint publié le 4 octobre par les ministres britanniques et canadiens, mais je puis dire, en toute déférence, que ces allusions n'ont apparemment rien de très impressionnant.

Presque constamment depuis la guerre, notre gouvernement a cherché systématiquement à acheminer nos achats vers le Royaume-Uni pour ce que nous ne pouvions pas fabriquer ici même, et l'idée de pratiquer cette politique n'a rien de bien neuf. On n'irait certainement pas bien loin dans cette voie en augmentant la dispense de 100 dollars accordée aux touristes, et la délégation commerciale à l'échelon supérieur n'est pas une innovation. Depuis des années, le comité dirigé par M. James Duncan et d'autres missions spéciales ont contribué de la même manière à la même œuvre. Je suis sûr que tous ceux qui connaissent M. Duncan, et ils sont nombreux, n'hésitent pas à croire qu'il a déployé de très réels efforts pour mener à bien la mission dont il avait été chargé en qualité de chef. Il paraît peu probable que ces mesures amènent une déviation de nos achats dans une proportion supérieure à 1 p. 100, et à plus forte raison à 15 p. 100. Nous avons hâte d'apprendre comment le Gouvernement compte réaliser cette importante déviation de notre commerce.